

ACTION 6.4 - Coordonner les actions transverses intercommunales



DESCRIPTION

- Maintenir et animer une dynamique territoriale sur des sujets communs aux 4 collectivités (CA Grand Chambéry, CA Grand Lac, CC Rumilly Terre de Savoie, et CA Grand Annecy).
- Déployer la dynamique à d'autres collectivités voisines (Coeur de Savoie, ...)
- Continuer à entretenir les échanges entre les référents et chargés de missions PLPDMA pour définir, construire et planifier des actions communes.
- Poursuivre les groupements de commande pour des études ou des prestations communes à ces 4 collectivités.
- Faire connaître l'ensemble des actions aux 38 communes du territoire de Grand Chambéry.
- Réaliser des groupes de travail pour planifier le déploiement des actions
- Lancer et déployer une action puis une 2e aux 38 communes

ACTIONS EN COURS: Points réguliers entre les référents du PLPDMA pour échanger sur l'avancer des projets et les retours d'expérience.



Contribue à réduire les déchets de 8 500 tonnes par an

IMPACT GENERAL

	ETAT INITIAL	OBJECTIF 2030
Ratio des OMR	245,2 kg/hab./an	-12%



OBJECTIFS
Entraide entre intercommunalités



COMMUNICATION ASSOCIEE
Presse, radio, site internet, réseaux sociaux

PUBLICS CIBLES





PARTENAIRES
Direction de la communication
La presse, radios



DEPENSES pour les 6 ans
3 600,00 €

- dont 1 800,00 € de dépenses pour la réalisation des actions en cours.



MOYENS HUMAINS annuels (nouveaux)
12 heures



CALENDRIER

2025	1, 2, 3, 4 et 5	2028	7 lancer une 2e action
2026	6	2029	7 déployer
2027	7 lancer une action	2030	faire le bilan



IMPACT ENVIRONNEMENTAL EVITE Contribue à éviter 1 423 TeqCO2/an.

INDICATEURS DE SUIVI DE L'ACTION	ETAT INITIAL	OBJECTIF 2030
Nombre d'actions communes aux 4 collectivités	1	à définir
Nombre de groupes de travail	à recenser	à définir